



# SVZ FSB

---

## Rapport annuel 2009

---



**Fédération Suisse des Betteraviers**  
**Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer**  
**Belpstrasse 26**  
**3007 Bern**

Téléphone 031 398 52 62

Fax 031 385 36 46

[svz.fsb@sbv-usp.ch](mailto:svz.fsb@sbv-usp.ch)

11 février 2010

## Table des matières

Introduction – Propos du président.....	2
1. L'année betteravière 2009.....	3
1.1. Rétrospective du secrétariat.....	3
1.2. Situation nationale .....	5
1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2009 .....	5
1.2.2. Conditions cadre politiques .....	6
1.2.3. Interprofession .....	7
1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle .....	8
1.2.5. Rapport du Centre betteravier suisse .....	9
1.3. Situation internationale.....	12
1.3.1. Marché du sucre .....	12
1.3.2. CIBE .....	13
1.3.3. Congrès CIBE à Copenhague .....	14
2. Comptabilité d'exercice .....	18
2.1. Bilan au 31 décembre 2009 .....	18
2.2. Comptes de résultats 2009 et budget 2010.....	19
3. Programme d'activités 2010 .....	20
4. Comité de la FSB .....	21

## Introduction – Propos du président

En 2009, de nombreux champs de betteraves sucrières ont pu être emblavés au mois de mars déjà, dans des conditions idéales. Grâce à une bonne levée de la plupart des semis, la densité des plants s'est avérée excellente. Le printemps, avec ses températures chaudes, a favorisé la croissance. L'évolution magnifique des betteraves sucrières a aussi été soutenue en été par des précipitations suffisantes. En général, la météo s'est montrée clémente, lorsqu'il s'agissait de lutter contre les adventices. La saison d'automne, ensoleillée et chaude, a assuré une teneur en sucre élevée. Tous les préalables étaient donc réunis pour obtenir, en automne, une récolte sans pareille sur nos champs de betteraves.

Cette situation si réjouissante révèle cependant combien il est difficile dans l'agriculture de planifier des quantités exactes pour un produit. Nous travaillons à l'extérieur et dépendons largement des caprices de la nature et de la météo. Les quotes-parts de production du sucre sont fixées sur la base de la demande en sucre suisse sur le marché. Personne ne souhaite une mauvaise récolte, qui aurait pour conséquence une pénurie de sucre suisse et par là même, une dégradation de la valeur ajoutée à tous les échelons. De l'autre côté, une surproduction de sucre suisse n'est pas non plus souhaitable. Les conditions-cadres politiques excluent une production supérieure au besoin indigène. De telles exigences sont pour nous incompréhensibles, car la demande actuelle en sucre sur le marché mondial dépasse de loin l'offre. Cela entraîne notamment sur ce marché une envolée du prix du sucre, que nous n'avons plus observée depuis les 30 dernières années.

Nous acceptons de relever le défi quantitatif et suite à la récolte record, nous avons abaissé nos quotas de sucre pour la prochaine campagne. Cette mesure sévère et douloureuse pour chaque betteravier et pour l'ensemble de la branche tendra, espérons-le, à diminuer rapidement la quantité de sucre. Il apparaît indispensable d'atteindre cet objectif pour des raisons économiques.

Avec la dernière récolte, nous arrivons pratiquement au terme de la phase scabreuse de l'adaptation des prix à celui du niveau européen. Les résultats atteints devraient donner satisfaction et nous permettre de nous concentrer sur nos points forts.

Or, certains milieux clament en effet qu'une adaptation du prix à celui du niveau européen relève de l'évidence même. En Suisse, la branche du sucre devra s'aligner sur le marché mondial et concurrencer le sucre de canne sud-américain. Tous ceux qui connaissent l'agriculture savent que cette ambition restera lettre morte. De telles importations n'ont aucun sens du point de vue écologique. Personne ne pourra nous prouver le contraire.

Les betteraviers suisses affrontent le marché, adaptent leurs quotes-parts et assument des réductions de prix massives. Ils ont été capables de relever des défis majeurs. Mais il reste encore un bon bout de chemin à parcourir.

Notre but est de maintenir une économie de la betterave sucrière dans notre pays. Nous en avons la capacité, la preuve en est: l'interprofession du sucre en Suisse s'est imposée grâce à une grande discipline dans la culture, la transformation et le marché. Elle entend conserver ces acquis.

## 1. L'année betteravière 2009

### 1.1. Rétrospective du secrétariat

Nous avons derrière nous une année betteravière remarquable, parsemée de défis. En effet, l'année 2009 entrera dans les annales, ne serait-ce que pour sa récolte exceptionnelle. La fédération a représenté les intérêts de la culture de la betterave sucrière suisse non seulement sur le champ, mais aussi dans de nombreuses salles de séances et autour des tables de négociations. Nous tenons dès lors à remercier chaleureusement tous les membres du comité et les délégués de la FSB pour leur précieuse collaboration.

En dehors des colloques annuels de l'interprofession, pour traiter des questions techniques et organisationnelles touchant la transformation des betteraves sucrières et les négociations des conditions de prise en charge, la FSB a dû se pencher sur de nombreuses affaires d'ordre politique. Forte de sa conviction de maintenir à long terme une économie sucrière en Suisse, elle a lancé une tentative de dialogue direct avec les autorités et leur a soumis ses inquiétudes, ainsi que des propositions concrètes d'amélioration des conditions-cadres. Ces rencontres avec l'Office fédéral de l'agriculture et avec la cheffe du Département fédéral de l'économie se sont déroulées dans une atmosphère objective et constructive. On nous a garanti que la production de betteraves sucrières est perçue sur le plan stratégique comme une branche de production importante, à maintenir dans l'agriculture suisse.

Or, les conditions-cadres de production et de transformation sont très serrées et ne permettent pour ainsi dire pas à la branche d'évoluer d'une manière satisfaisante. Néanmoins, l'année dernière a mis en évidence une certaine marge de manœuvre qu'il convient d'examiner avec minutie.

Nous assistons à une rapide évolution de la politique agricole en Suisse et à l'échelle mondiale. Les réformes s'amorcent de toutes parts, les revendications et la pression augmentent au sein de notre pays comme à l'extérieur. Le cycle de Doha à l'OMC, les négociations du Conseil fédéral sur un accord de libre-échange avec l'UE et un nombre bientôt insaisissable d'accords bilatéraux nous tiennent en haleine, tout autant que la réforme du système des paiements directs, ainsi que les nombreuses adaptations de notre législation à celle de l'UE. Une certaine agitation règne aussi sur le marché. La bourse se mêle intensément au secteur agricole, venant renforcer la volatilité des prix dans le contexte d'une demande croissante et d'une offre très instable.

L'agriculture reste certes toujours sous le regard public. Cela tient du fait que, dans notre pays, le secteur primaire perçoit une aide directe de l'Etat et que la population, qui vit toujours plus en marge de l'agriculture, se demande si un tel investissement des fonds du contribuable se justifie encore de nos jours. L'intérêt du public trouve aussi son origine tout simplement dans le fait que les gens se nourrissent des produits de la terre et que le propre de l'agriculture, c'est de produire des denrées alimentaires. Dès lors, on ne saurait donc se passer de l'agriculture.

Dans l'agriculture, comme dans le domaine bancaire, les gens se fient à leurs intuitions pour distinguer le bon grain de l'ivraie et ils prétendent savoir quelles seraient les améliorations possibles. Cette perception des choses a été une fois de plus démontrée par l'émission télévisée de Suisse alémanique *Kassensturz*, du 8 décembre 2009, sur la culture de la betterave sucrière en Suisse et la production du sucre. Le discours tenu dans cette émission se résume ainsi: la production indigène « très coûteuse nuit au climat ». Les importations des pays en voie de développement y sont présentées comme une alternative prisée parce qu'elles seraient écologiques et sociales. La préparation de l'émission avec une interview d'une heure avec notre président n'a pas fait dévier d'un



SVZ FSB

pouce les propos tendancieux tenus dans ce reportage d'une qualité douteuse. L'on a pu se réjouir du retour des téléspectateurs qui se sont exprimés le plus souvent en faveur de la production indigène. De nombreuses personnes ont communiqué leurs opinions par lettre, par courriel ou par téléphone et ont démasqué le reportage de *Kassensturz* qui, selon eux, a diffusé des demi-vérités et un écobilan non représentatif.

L'agriculture est comme prédestinée à ces critiques: si elle ne produit pas assez, on la fustige et elle s'effondre sous le poids de son propre déficit. Lorsqu'elle augmente sa production, comme on l'a vu en 2009 pour le sucre, le prix est aussitôt mis sous pression et on l'accuse de produire sans règle et sans observation des lois du marché. Il convient dès lors d'informer la population que le marché du sucre suisse est loin de s'écarter des lois du marché. Les producteurs et les transformateurs gèrent un quota et négocient les prix chaque année. La marge de manœuvre est contenue par des conditions-cadres strictes, au niveau politique (financement des réserves obligatoires, restitutions à l'exportation et contributions à la culture des champs liées à la surface) et au niveau économique (contexte de coûts élevés, imbrication avec le marché du sucre de l'UE). Les quotas s'orientent actuellement à la consommation indigène. Cette norme d'orientation a fait ses preuves au cours des dernières années. Il faut savoir qu'une certaine fluctuation de la production surviendra toujours en raison des circonstances climatiques. Or, la filière s'est conformée avec le plus grand professionnalisme aux conditions du marché et une solidarité s'est manifestée au sein de la profession dans la mise en œuvre des mesures.

Notre responsabilité consiste à fixer des quotas en équation avec la situation du marché, capables d'engendrer des conditions économiques favorables aux producteurs et aux sucreries. Il conviendrait sans doute de parler plus souvent de ce processus, car la population non agricole souhaite avoir son mot à dire sur la question. Nous pouvons saisir cela comme une chance et lui procurer les bases nécessaires à cette réflexion.

## 1.2. Situation nationale

### 1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2009

2009, une nouvelle année record, et nous nous en réjouissons. Pourtant, certaines émissions télévisées et divers milieux critiques du monde agricole fustigent la production d'une « montagne de sucre ». Après les exploits de 2007 et 2008, ce fut encore une immense satisfaction de pouvoir admirer, entre le Léman et le lac de Constance, une foison de beaux champs de betteraves vert foncé, prometteurs d'une qualité de livraison excellente aux sucreries en automne. Les cultures ont bénéficié de bonnes conditions de croissance entre mars et décembre et n'ont pas été confrontées à de graves événements météorologiques, à l'exception d'un orage de grêle très local.

Avec les quelque 1,75 millions de tonnes de betteraves, les producteurs ont été pourvus d'un bon revenu, ce qui a dissipé momentanément leurs craintes face à la prochaine campagne.

Le déroulement de la campagne a donné satisfaction aux établissements d'Aarberg et de Frauenfeld, même si, en raison de la masse de marchandises, la transformation a duré jusque vers Noël.

En comparaison européenne, nous nous plaçons encore une fois en leader dans la production de betteraves sucrières avec 18.0% de teneur en sucre et 82.7 tonnes par hectare. L'année 2009 s'inscrira dans les annales, car le climat fut particulièrement propice à la culture de la betterave sur l'ensemble de notre Continent.

Tableau 1 : Culture et récolte par canton (Source : SAF S.A., 2010)

Contrats avec l'usine d'Aarberg	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1596	4230	360788	85.3	18.0	57'813	13.67
BL	16	47	4240	90.2	16.8	628	13.36
FR	421	1463	123234	84.2	18.3	20'043	13.70
GE	7	45	3541	78.7	18.7	592	13.16
JU	94	344	25034	72.8	18.2	4'065	11.82
NE	13	45	3465	77.0	18.5	570	12.67
SO	249	631	53564	84.9	18.0	8'582	13.60
VD	1026	4958	396269	79.9	18.9	67'049	13.52
VS	10	91	7722	84.9	18.2	1'251	13.75
<b>Total</b>	<b>3432</b>	<b>11854</b>	<b>977857</b>	<b>82.5</b>	<b>18.4</b>	<b>160'593</b>	<b>13.55</b>

Contrats avec l'usine de Frauenfeld	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
AG	450	1313	111674	85.1	17.3	17'133	13.05
FL	7	27	1991	73.7	15.4	267	9.89
GR	9	22	1643	74.7	17.7	257	11.68
LU	85	201	14494	72.1	16.7	2'126	10.58
SG	75	171	12347	72.2	16.4	1'780	10.41
SH	321	1159	96531	83.3	17.9	15'366	13.26
TG	957	2740	222739	81.3	17.2	33'757	12.32
ZG	6	11	904	82.2	16.7	133	12.09
ZH	1130	3297	280277	85.0	17.6	43'680	13.25
<b>Total</b>	<b>3040</b>	<b>8941</b>	<b>742600</b>	<b>83.1</b>	<b>17.4</b>	<b>114'499</b>	<b>12.81</b>
<b>Total CH</b>	<b>6472</b>	<b>20795</b>	<b>1720457</b>	<b>82.7</b>	<b>18.0</b>	<b>275'092</b>	<b>13.23</b>
<b>Total CH bio</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>1239</b>	<b>47.7</b>	<b>16.6</b>	<b>181</b>	<b>6.96</b>

### 1.2.2. Conditions cadre politiques

Depuis 2009, la production de sucre en Suisse doit se passer des contributions à la transformation de la Confédération. Celles-ci ont été définitivement supprimées à partir de septembre 2009, dans le cadre de la politique agricole 2011.

Les contributions à la culture de betteraves sucrières se montent à CHF 1900.-- depuis octobre 2009. Cette somme compense partiellement la contribution fédérale à la transformation qui a été supprimée (CHF 600.--) et comprend une indemnisation pour les baisses de prix opérées sur la base des réformes sur le marché du sucre européen (CHF 1300.--).

La dernière modification des paiements directs liée à la mise en œuvre de la PA 2011 est entrée en vigueur début 2009. Les contributions ont été fixées à CHF 1030.-- pour les surfaces en général, et à CHF 620.-- pour les terres ouvertes. Le 18 novembre 2009, l'Office fédéral de l'agriculture a réagi à la forte chute du prix du blé, en portant la contribution aux terres ouvertes à CHF 640.-- pour l'année 2009 (augmentation unique de CHF 20.--).



### 1.2.3. Interprofession

*« Nous prévoyons d'entamer les négociations le plus tôt possible pour l'année en cours, même si la volatilité des marchés présente une base incertaine pour négocier des prix qui seront pratiqués une année et demie plus tard. L'interprofession a conscience de sa responsabilité envers les producteurs de betteraves et souhaite leur fournir très tôt toutes les informations, afin qu'ils aient connaissance des conditions cadres pour la planification de leurs cultures. »*

Néanmoins, l'Interprofession n'a pas siégé aussi tôt que l'avait annoncé le rapport annuel 2008 de la FSB cité ci-dessus. Les représentants de la SAF et de la FSB ne se sont réunis qu'au début du mois d'août pour négocier les conditions de prise en charge 2010. Pour la première fois, six représentants de la FSB étaient autour de la table, soit le président et la gérante ainsi que deux représentants des betteraviers de Suisse orientale (OVZ) et deux représentants de l'Association des betteraviers de Suisse occidentale (ABSO).

L'interprofession a été amenée à prendre des décisions délicates. Elle a dû engager une baisse de 10% des quotas et une baisse de 25% du prix C. Les faits parlent d'eux-mêmes: la troisième récolte record consécutive était prévisible dès le début de l'automne 2009. Il fallait s'attendre à ce que les réserves de sucre augmentent d'année en année, ce qui entraîne des coûts de stockage élevés. Dans le contexte d'une situation économique et politique tendue, il aurait été illusoire de compter sur une poussée des ventes. Nous devons donc nous contenter de conjurer les effets négatifs d'une surproduction en abaissant les quotas pour une année. Cette mesure servit à rééquilibrer le marché, à éviter de nouvelles limitations des quantités et une pression supplémentaire sur les prix. La baisse du prix C devait s'accompagner de la diminution des quotas pour réduire l'attractivité d'une production misant sur les quotes-parts.

Ainsi, en septembre, la FSB et la SAF ont dû, d'un commun accord, annoncer la baisse des quotas. Cette mesure a entraîné le gel volontaire de tous les quotas supérieurs à 5000 tonnes. Le reste de la réduction a été répartie à parts égales entre les betteraviers. Cette mesure fut passablement contestée. Nous l'avons cependant appuyée, d'une part parce qu'elle est limitée dans le temps et, d'autre part, parce qu'elle renforce la solidarité entre les producteurs.

L'Interprofession a pu profiter des travaux de l'année précédente. L'accord interprofessionnel 2009, le premier sans les contributions fédérales à la transformation, a constitué une base valable pour établir les conditions de prise en charge 2010. La participation des betteraviers au résultat d'exploitation de la SAF reste une composante importante à relever. Cette participation, en tant que partie intégrante du prix indicatif, est considérée, surtout par les représentants des betteraviers, comme une mesure porteuse pour l'avenir, car les producteurs, plus proches du marché, tirent un bénéfice direct d'une bonne situation du marché.

Les discussions au sein de l'Interprofession ont montré que, outre un bon climat relationnel entre les représentants de la production et de la transformation, les échanges ouverts et l'accès aux informations constituent des éléments d'importance majeure pour la prise de décision. Afin de pouvoir prendre en considération ces exigences, tant la SAF que la FSB devront épouser et approfondir trois principes fondamentaux:

- ⇒ Avoir confiance que le partenaire tire à la même corde et vise le même but à moyen et long terme.
- ⇒ Exercer la tolérance envers les structures et les besoins du partenaire.
- ⇒ Être intéressé à ce que le partenaire évolue favorablement.

#### 1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle

*Hans Pfister-Balsiger, Kerzers*

Déjà au premier sondage du sol, le 28 juillet 2009, nous avons pressenti une bonne récolte. A cette date, les capacités évaluées aux alentours de 56 tonnes par hectare se situaient bien au-dessus de la moyenne. Le résultat du deuxième sondage, le 26 août 2009, a permis d'annoncer avec certitude une année record, avec des valeurs de 80 tonnes par hectare et 16 % de teneur en sucre. Cela incita les responsables de la campagne à avancer la date de la récolte d'une semaine et à renoncer au troisième sondage. Ainsi, la campagne débuta à Aarberg le 17 septembre 2009 et à Frauenfeld le 18 septembre 2009.

Les premières livraisons confirmèrent le résultat des sondages. La teneur en sucre mesurée s'élevait à 17,3 % à Aarberg et à 17,2 % à Frauenfeld. A Aarberg, le taux de sucre est monté rapidement à 18 % et s'est maintenu à ce très bon niveau jusqu'à la fin de la saison. A Frauenfeld, le taux s'est stabilisé environ 0,8 % plus bas, durant toute la campagne. Quant au poids, il a tout de suite laissé présager que l'année 2009 allait battre tous les records, avec un rendement moyen de 82,7 tonnes l'hectare.

##### Livraisons

Dès le départ, les deux établissements ont réceptionné de très grandes livraisons de betteraves. A Frauenfeld, il y eut parfois des débordements et de longs temps d'attente pour les déchargements. A Aarberg, les livraisons journalières ont dû être ralenties. 95 % des betteraves ont pu être récoltées dans de très bonnes conditions météorologiques, avec très peu de terre. Ce n'est que peu avant la fin de la campagne que les conditions routières ont posé quelques problèmes, mais sans entraver la quantité de betteraves disponibles à la transformation dans les deux sucreries.

##### Les betteraves en laboratoire

Les membres de la commission de contrôle vérifient à un rythme hebdomadaire le respect des paramètres définis dans le catalogue méthodique. La commission a inspecté les laveuses, la température de l'eau, la pression de l'eau et la durée des processus de lavage. Elle a en outre contrôlé le travail sur la bande de triage et le marquage. Un système d'étalonnage spécialement conçu pour nous a permis de mesurer la teneur en sucre, kalium, sodium et azote-aminée. La température de l'eau de lavage était parfois trop élevée à Frauenfeld et une laveuse ne fonctionnait pas toujours à notre entière satisfaction (pertes accusées de plus 2 %). On a constaté des valeurs d'azote-aminée très élevées dans les livraisons du début de la campagne à Aarberg, ce qui a réduit le taux d'extractibilité et causé des déductions dans la rétribution. Le taux d'azote-aminée plus élevé dans les sondages de betteraves était assez fréquent cette année, en raison du temps particulièrement sec. Les précisions fournies par quelques agriculteurs ont permis de déterminer les causes probables : le fumier utilisé, les sols riches en humus et la sécheresse de l'été. Les nombreux contrôles ultérieurs effectués par le laboratoire d'Aarberg ont démontré que les valeurs d'azote extrêmes mesurées se situaient bien au-delà de l'échelle de valeur ordinaire des appareils de laboratoire. Par conséquent, la sucrerie a élargi son échelle et procédé à un nouveau calcul de mesure de l'azote. Cela a concerné près de 400 livraisons individuelles. Elles ont été corrigées et les producteurs n'ont subi aucun désavantage matériel.

##### Recours

Les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld ont dû traiter une dizaine de recours.

## Remerciements

Dans le contexte de la plus grande récolte jamais vue en Suisse, je tiens à remercier tous les responsables du bureau et du laboratoire de betteraves, ainsi que les membres des commissions de prise en charge et de contrôle, pour leur agréable coopération.

### **1.2.5. Rapport du Centre betteravier suisse**

*Stefan Wyss*

Des informations détaillées peuvent être obtenues dans les rapports d'activités et d'essais.

#### L'année betteravière 2009

Le déroulement de l'année betteravière 2009 fournit de précieux renseignements pour l'interprétation des résultats de la récolte figurant en page 1. L'hiver enneigé et froid avec de nombreuses journées avec des températures de  $-10^{\circ}\text{C}$  durant janvier et février, a enrichi le sol en eau et contribué à l'amélioration de la structure des sols. Les semis furent précoces: après une période de bise et de froid, les semis débutèrent dans de bonnes conditions vers le 20 mars. En quelques jours, 70 à 80 % des surfaces étaient emblavées. Début avril, les premières betteraves levèrent. Les derniers semis furent réalisés aux alentours du 7 avril. Avril fut trop chaud dans toute la Suisse, mais ce temps chaud et ensoleillé stimula le développement des betteraves. En général, le désherbage ne posa pas de problèmes particuliers, à l'exception des régions touchées par le sec où l'efficacité des herbicides racinaires fut insuffisante. Dès le 7 mai, le temps devint estival, avec des températures de plus de  $30^{\circ}\text{C}$  sur le Plateau. Grâce aux semis précoces et à la croissance juvénile rapide, les premières cultures de betteraves fermaient déjà les rangs à la fin mai. Le 26 mai, un orage accompagné de grêle endommagea de nombreuses cultures. Le mois de juin fut chaud et ensoleillé avec des précipitations inférieures à la normale dans la partie occidentale du pays. Mais, plus on allait vers l'Est, plus les pluies étaient abondantes. Juillet s'avéra plutôt frais et humide, ce qui entrava le développement de la cercosporiose. Le 23 juillet, la grêle hacha les cultures dans quelques régions de Suisse romande et du plateau alémanique.

Le premier sondage de récolte de fin juillet laissa présager des rendements élevés, tandis que les teneurs en sucre se situaient dans la moyenne. C'est au mois d'août qu'arriva enfin l'été. Dans les sols légers ou peu profonds, le feuillage des betteraves se mit à flétrir à cause du manque d'eau. Cette sécheresse affecta les résultats du second sondage de récolte effectué à la fin août. Les rendements furent plus faibles en Suisse occidentale que dans la partie orientale du pays où la répartition des précipitations était meilleure. Cette période de beau temps fit grimper les teneurs en sucre à 16 %, une richesse bien supérieure à la moyenne des années précédentes à la même période. Septembre fut sec, ensoleillé, doux et sans brouillard. L'ensoleillement du mois d'octobre se situa au-dessus de la normale et le temps demeura sec et tempéré. Le foehn réchauffa l'atmosphère au mois de novembre qui dans l'ensemble fut assez humide, mais avec une température moyenne supérieure de  $4^{\circ}\text{C}$  à la moyenne pluriannuelle. De nombreux tas de betteraves furent donc couverts trop tôt, ce qui entraîna un échauffement des betteraves, avec pour conséquences une perte de sucre et des développements de pourriture. Malgré tout, on n'a jamais récolté et travaillé autant de betteraves sucrières en Suisse. Félicitations à tous les acteurs de la filière de la betterave sucrière du pays !

L'année écoulée permet tirer les enseignements suivants:

- **Les semis effectués dès mi-mars, dans des sols bien ressuyés, sont payants.** Des conditions météo propices permettent à la betterave d'exprimer son énorme potentiel de rendement.
- **La stratégie de désherbage doit être adaptée aux conditions météo :** par temps humide renforcer les produits racinaires et par temps sec, renforcer les herbicides de contact.
- **Le maintien de l'état sanitaire des sols est déterminant:** 3-4 ans de pause entre deux cultures de betteraves, ménager la structure et chauler en cas de nécessité.

### Les activités du Centre betteravier

Lors de nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs, nous avons abordé les problèmes de travail du sol, de semis, de protection des plantes, de fumure et de désherbage. Plusieurs présentations d'essais furent organisées pour des étudiants, spécialistes, conseillers des firmes agrochimiques et producteurs. Notre mission consiste également à former les futurs agriculteurs et étudiants lors de cours ou de conférences.

Début juillet, se déroulait à Anet une journée consacrée à la betterave sucrière. Le nombre de participants, estimé à 250, fut plutôt modeste, mais les échos de la manifestation furent très positifs. Le CBS a présenté un essai de travail du sol avec trois procédés différents – conventionnel, semis sous litière et semis direct. Dans le semis sous litière, le développement des betteraves fut rapide dès le début et le peuplement homogène grâce à une bonne levée. Tandis que le semis conventionnel – labour de printemps suivi d'une préparation du lit de semence - fut pris par le sec provoquant une levée échelonnée et un peuplement irrégulier. Toutes les variétés de l'assortiment, présentées lors de cette journée, contenaient près de 20 % de sucre à la récolte. Des richesses exceptionnelles pour cette région et avec de très faibles différences entre les variétés.

A mi-avril, apparurent les premiers problèmes de levée dans les champs avec les semis d'anciens restes de semences de KWS et qui touchaient principalement la variété Ernestina 2008, soit au total une centaine de cas. Suite à cet incident, 50 hectares durent être ressemés. La Suisse romande fut moins touchée par ce phénomène, étant donné que les anciennes semences conservées à la ferme sont le plus souvent mélangées aux nouvelles. Pour éviter de nouveaux ennuis l'année prochaine, KWS retira environ 800 unités de semences encore entre les mains des agriculteurs. En guise de dédommagement, KWS remit des bons d'échanges aux agriculteurs concernés.

### Examen variétal

**Les essais en petites parcelles avec répétitions:** dix essais, répartis sur l'ensemble de la zone de production, furent mis en place: quatre avec un semis en place, dont deux furent récoltés. Six furent éclaircis manuellement, dont deux récoltés. La lutte contre les maladies du feuillage se fait conformément aux pratiques usuelles des agriculteurs. Dans les essais non récoltés, les traitements fongicides sont réduits ou carrément supprimés, afin de pouvoir suivre la propagation des maladies du feuillage sur les différentes variétés testées. Sur les dix sites expérimentaux, un essai avec quatre répétitions, comprenant les variétés résistantes au rhizoctone brun Syncro et Laverda, permit de tester le potentiel de ses deux variétés spéciales. Le développement des betteraves, des maladies et ravageurs fut suivi par les collaborateurs du Centre betteravier qui procédèrent à la récolte des essais. Les échantillons furent préparés et analysés par les laboratoires des deux sucreries. Les résultats provenant de la mise en valeur et l'analyse statistique des données servent de base aux décisions concernant le choix variétal.



**Assortiment variétal:** Debora fut inscrite comme nouveauté grâce à son bon rendement et sa teneur en sucre élevée qui sont restés stables durant les trois années d'examen. Ses points faibles sont sa sensibilité élevée à la cercosporiose et son faible bouquet foliaire pouvant être la cause d'un enherbement tardif.

#### Autres essais

- **Essais variétaux en bandes** pour évaluer, sur une plus grande surface, les variétés commercialisées et celles en troisième année d'examen. Un service de protection des consommateurs très utile en cas de litiges.
- **Tests de résistance à la cercosporiose**, en collaboration avec l' Agroscope Changins.
- **Essais de lutte contre la cercosporiose** à Aigle, Moudon, Cuarnens, Gampelen, Lindau et Hagenbuch
- **Essai avec des amendements calcaires** à Moudon
- **Essais de désherbage:** examen de différentes stratégies économiques de lutte contre les mauvaises herbes et les adventices à problème.
- **Essais de lutte contre les nématodes du collet:** participation au programme expérimental allemand sous le patronat de M. Leipertz de la sucrerie de Jülich. Examen de la résistance de plusieurs variétés et lignées implantées en bandes.
- **Essais de traitements de Globegreen** (bio stimulant) à Lindau et Löhningen
- **Effet d'une application de Amistar Xtra** après une forte chute de grêle

#### Prestations pour les sucreries et les organisations de planteurs

- Articles dans la presse agricole
- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des stations phytosanitaires cantonales
- Conseil d'actualité sur [www.betterave.ch](http://www.betterave.ch) et par le biais des Newsletter
- Délivrer des autorisations PER pour l'application de granulés nématicides
- Préparation de documents, photos pour des étudiants, vulgarisateurs, médias, etc...
- Contrôles de la faculté germinative des restes de semence
- Sondage de récolte: comptages des peuplements et trois prélèvements à différentes dates en collaboration avec les SAF et l' OVZ.
- Enquête sur les rendements: envoi des questionnaires et mise en valeur par le CBS, sur mandat des SAF et de la FSB.
- Informations sur les nouvelles variétés: les betteraviers font rapidement usage des progrès de la sélection. Le Centre betteravier conseille les producteurs en matière de choix variétal.
- Participation à des actions de relation publique: comptoir Broyard 2010 en collaboration avec l'ABSO
- Traduction de documents et traduction lors de séances par U. Widmer, bureau de Grange-Verney.

### Contacts internationaux

Début septembre, les collaborateurs du CBS se rendirent auprès de l'ITB (Institut Technique de la Betterave) à Paris pour s'informer sur le fonctionnement de cet institut et ses nombreux essais. La visite des laboratoires de la nouvelle centrale de conditionnement et de la récolte d'un essai variétal chez Florimond-Desprez à Lille permirent d'avoir un aperçu des activités de ce sélectionneur et producteur de semences de betteraves sucrières.

Le gérant participa aux réunions de travail des commissions « qualité des semences » et « communication » de l'IIRB (Institut International de la Recherche Betteravière).

### Personnel

Au mois de septembre, Samuel Jenni, Ing. HS, fêta ses 20 ans d'activités au Centre betteravier. Il fut remercié pour son engagement en tant que vulgarisateur et expérimentateur au sein du CBS à Aarberg.

### Remerciements

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les organisations de planteurs et les Sucrieries Aarberg SA pour leur soutien. Le Centre betteravier suisse adresse également des remerciements aux écoles d'agriculture de Grange-Verney et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux bureaux régionaux.

## **1.3. Situation internationale**

### **1.3.1. Marché du sucre**

L'année 2009 du secteur sucrier restera mémorable, également dans le contexte international. L'accentuation de la volatilité des prix pour les biens agricoles, observée ces dernières années, a frappé de plein fouet le marché du sucre. Une telle envolée du prix mondial ne s'était plus vue depuis près de 30 ans.

Après 2008, 2009 est la deuxième année où la production mondiale de sucre est restée inférieure à la demande. Le déficit est dû en première ligne à la baisse de la production en Inde, où un cycle de culture pluriannuelle a été introduit. D'autre part, la crise financière a laissé des traces, en particulier sur le marché brésilien du sucre et de l'éthanol. Par ailleurs, la production a baissé en Chine, en Thaïlande, en Australie, au Pakistan et dans l'Union européenne (en raison de la réforme du marché sucrier). Les réserves ont encore diminué l'an dernier, avec pour conséquence un rebond du prix du marché mondial, jamais plus observé au cours des 28 dernières années. En septembre 2009, le prix du sucre atteignait CHF 53.80 les 100 kg. Cela dit, les prix du marché mondial ont rejoint d'une manière spectaculaire la grille des prix de l'UE, respectivement de la Suisse, ce qui s'est soldé dans notre pays par un droit douanier nul en décembre.

Dans l'UE, il existe une divergence entre, d'une part, une récolte record équivalant à une surproduction et, d'autre part, la restriction d'exportations exigée par le panel OMC. L'Union européenne ne peut exporter que 1,374 millions de tonnes de sucre à l'heure actuelle. La CIBE tente d'obtenir un accord de la commission à Bruxelles pour tirer cette quantité vers le haut, afin que l'UE puisse appro-



visionner le marché mondial en sucre aux présentes conditions cadres, pour le moins. Sans droit d'exportation supplémentaire, ces quantités doivent être reportées sur l'année suivante.<sup>1</sup>

Le prix élevé pratiqué sur le marché mondial n'a actuellement que peu d'importance pour la Suisse. Les exportations vers la Suisse par des pays tiers perdent de l'intérêt en raison des prix mondiaux en augmentation. Cependant, un droit douanier nul pourrait mettre en danger le financement des réserves obligatoires par le fonds de garantie. Les cotisations au fonds de garantie se montent actuellement à CHF 16.-- les 100 kg.

Les perspectives se prêtent désormais à la spéculation. La CIBE estime avec prudence que les réserves mondiales de sucre n'augmenteront pas (encore) ces prochains mois et que le prix du sucre sur le marché mondial se maintiendra à un niveau élevé, du moins pour le moment. Or, à plus long terme, il faudra s'attendre à des fluctuations. Après quelques années maigres, l'Inde pourra probablement redémarrer sa production. Quant à savoir ce qui se passera dans les autres pays, tout reste encore ouvert aujourd'hui.

### **1.3.2. CIBE**

Outre les contacts habituels noués à l'Assemblée des délégués de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) et à la Conférence annuelle des commissions de prise en charge, les échanges entre les représentants suisses et européens ont pu être approfondis, par exemple, lors du congrès triennal de plusieurs jours, organisé au Danemark. Le président et les vice-présidents de la FSB se sont rendus à Copenhague (voir 1.3.3).

La question de la cotisation de la FSB à la CIBE a été soulevée. En tant qu'Etat non-membre de l'Union européenne, la Suisse ne bénéficie pas dans la même mesure que les autres Etats membres de la défense des intérêts et des services, bien qu'elle s'acquitte depuis 2006 de la totalité de la cotisation. En mars 2009, la FSB a introduit une demande de réduction de sa cotisation. Notre demande a figuré à l'ordre du jour de la séance de novembre, à Genève, entre le président de la CIBE Jos Van Campen et la directrice Elisabeth Lacoste. Cette courte entrevue des responsables a permis d'échanger d'importantes informations sur la situation actuelle dans la branche du sucre et sur les défis qui nous attendent. Les deux parties ont manifesté une motivation et un intérêt certains de renforcer la collaboration.

La Conférence des directeurs de la CIBE a approuvé, le 14 décembre 2009, une réduction d'un tiers des cotisations pour les Etats non-membres de l'UE. Une réorganisation de la CIBE est envisagée en parallèle au remaniement du système des cotisations. Les quatre commissions actuelles seront recomposées en deux organes: la commission technique et la commission d'économie et des affaires générales.

Les présidents de nos deux commissions de réception continueront de siéger dans les séances annuelles de la commission technique. Il est prévu que la Suisse participe d'une manière plus intense aux affaires courantes de la CIBE. La gérante de la FSB se rendra à cet effet aux séances de la commission économique. Outre le marché du sucre, il y a quelques affaires qui pourront bénéficier d'une collaboration plus étroite entre la Suisse et l'UE. La CIBE a réalisé l'an dernier une étude d'impact sur l'environnement de la production de betteraves sucrières, un thème d'une brûlante actualité en Suisse. Pour ce qui est de l'OMC, il s'agit de définir s'il y a un intérêt à déclarer le sucre comme un produit sensible.

---

<sup>1</sup> Remarque de la rédaction: à fin janvier 2010, la Commission de l'UE a autorisé, pour l'année sucrière 2009/10, des exportations supplémentaires de 500'000 tonnes.

### 1.3.3. Congrès CIBE à Copenhague

*Samuel Keiser*

Paul Rickenmann, Raymond Chambaz et moi-même avons eu le plaisir de représenter la FSB au Congrès de la CIBE qui s'est tenu à Copenhague du 16 au 19 juin 2009. Le vol ayant dû être annulé pour des raisons techniques, notre voyage s'est vu un peu perturbé le premier jour. Paul Rickenmann l'avait remarqué au petit matin et avait réservé trois places dans le vol suivant, ce qui nous a permis d'atterrir à Copenhague avec un retard acceptable. Le Centre des congrès est situé au cœur de la ville, à quelques minutes de notre hôtel. Ainsi, nous nous sommes rendus à pied aux séances et rendez-vous.

Durant les deux soirées événementielles, mais aussi pendant les pauses des conférences, nous avons saisi l'opportunité d'avoir des échanges avec les responsables des organisations de producteurs. Ces entretiens enrichissants nous ont montré que les autres pays doivent faire face à des problèmes semblables aux nôtres. La manière de les aborder et les solutions varient sensiblement. Echanger sur ces points élargit l'horizon des uns et des autres.

L'excursion, le quatrième jour, nous a donné un éclairage sur l'agriculture danoise. L'exploitation laitière que nous avons visitée a remarquablement évolué et amélioré son rendement économique ces dernières années. Les 150 vaches laitières produisent 10 750 kg de lait en moyenne par année. Dotée de 106 hectares de terre, l'exploitation cultive elle-même le fourrage pour ses vaches et ses jeunes animaux. L'exploitation est gérée uniquement par le chef d'entreprise et son épouse, accompagnés par une jeune femme en formation. Plus de trois mois par année, le chef d'exploitation exerce une activité accessoire! Si nos politiciens persistent à vouloir conclure un accord de libre-échange avec l'UE, nous autres paysans de Suisse, nous allons devoir connaître d'immenses changements!

Permettez-moi de résumer en quelques mots les points les plus intéressants des excellents exposés que nous avons eu le plaisir d'entendre.

#### Quelques énoncés sur le marché du sucre:

- Le sucre se définit clairement comme une marchandise aux prises avec le commerce global.
- Le déficit de production des années 2008 / 2009 a diminué les stocks mondiaux.
- La production de sucre n'a encore jamais connu une régression aussi forte.
- En Inde, la production a baissé de 15 % (12 millions de tonnes) par année. D'exportatrice, l'Inde est devenue importatrice de sucre.
- Les fluctuations de rendement en Inde coïncident avec la réforme du marché du sucre dans l'UE.
- La demande globale en sucre va encore s'accroître.
- Le marché du sucre dépend très largement du rendement atteint par les producteurs.
- Au Brésil, des projets de culture de canne à sucre et de transformation sont gelés.
- La croissance pour la culture de la canne à sucre au Brésil devient fébrile.
- Dans de nombreux pays, le prix national et le prix mondial sont plus rapprochés qu'autrefois.
- Le prix sur le marché mondial prend ainsi une plus grande importance pour chacun.
- La perspective de voir s'envoler le prix de l'éthanol n'est pas pour demain.





**SVZ FSB**

- La Russie réalise de bons rendements avec la betterave sucrière. Toutefois, l'année prochaine, la Russie aura moins de surfaces cultivées et importera davantage. En Russie, le protectionnisme est de plus en plus sous-jacent.
- Les Chinois souhaiteraient produire plus de sucre, mais ils sont confrontés à de gros problèmes environnementaux.

**Klaus-Dieter Borchardt - Secrétaire général de la Commission européenne dans le domaine de l'agriculture. Il nous a livré son point de vue sur les répercussions de la réforme du marché du sucre de l'UE.**

- La réforme s'est avérée incontournable en raison des négociations en cours à l'OMC.
- Sans réglementer le marché du sucre, les betteraviers et l'industrie sucrière auraient perdu leur capacité concurrentielle et auraient été plus durement touchés.
- Le nombre de sucreries qui devront fermer dans l'espace européen augmentera encore et touchera celles qui n'auront pas su s'adapter à la réforme exigée par le marché.
- Le prix de référence n'est pas le prix du marché. Ce n'est que lorsque le prix du marché passe en dessous du prix de référence que l'UE cofinance, ce qui revient à dire qu'elle soutient le prix de la betterave sucrière en allouant des aides pour les réserves obligatoires.
- 64 % de la réduction du prix a été versée aux betteraviers sous forme d'aide découplée.
- Les aides à l'exportation sont entièrement supprimées. Le marché étant équilibré, on n'en a plus besoin. Elles ne doivent donc plus être considérées comme un instrument de soutien du marché.
- Les clauses de sauvegarde sont de bons instruments lorsqu'il s'agit de collaborer avec les pays en développement.
- Dans le secteur du sucre, l'UE dispose d'une enveloppe garantie jusqu'en 2015.
- La discussion sur le système des quotas devrait être menée à l'avenir.

**Nous avons aussi apprécié d'intéressantes interventions des fédérations de betteraviers de différents pays de l'UE :**

- **Les Danois et les Suédois ont regroupé leurs centres betteraviers.**  
Tous deux attachent de l'importance à un bon climat de travail dans la nouvelle organisation, mais la collaboration n'a pas été facile au départ. Les thèmes traités en commun portent sur la gestion du sol, la protection de l'environnement, la qualité des betteraves, la récolte, le stockage, le transport, la qualité de la semence, les mesures phytosanitaires, etc. La durée de la campagne a dû être prolongée et a nécessité une étude de la résistance des betteraves dans le sol. Dans le nord de ces pays, la betterave est récoltée au début novembre. En effet, dans un sol fortement et longtemps gelé, la betterave peut devenir inutilisable. Dans les régions plus au sud du pays, les betteraves sucrières peuvent rester dans le sol jusqu'en janvier. La perte de poids dans des endroits bien couverts se limite à 3%.



- **Les différences de prix des betteraves sucrières varient considérablement d'un pays à l'autre.**  
Les prix subissent une influence plus ou moins forte, exercée par 14 critères environ. Le commerce et la proximité avec les clients sont des critères très importants. Les prestations économiques et les conditions d'exploitation des sucreries sont aussi des facteurs décisifs qui jouent dans la fixation du prix de la betterave sucrière. Les résultats obtenus et l'ensemble des conditions qui règnent pour la culture de la betterave sucrière dépendent très largement des négociations menées entre les betteraviers et l'industrie. Pour réussir, les betteraviers doivent se montrer cohérents et faire preuve de professionnalisme dans les négociations!
  
- **En France, un betteravier sur six a abandonné la culture.**  
Néanmoins, la surface globale des terres cultivées est restée la même, car ils produisent de l'éthanol. Il est très important que les producteurs puissent s'appuyer sur un accord pluriannuel pour les betteraves non soumises à des quotas. Sans cette diversification, la France produirait 30 % de moins de betteraves sucrières qu'avant la réforme. Les Français sont durement éprouvés par la faiblesse des prix de la betterave. Une amélioration de la rentabilité devient indispensable.
  
- **Au Danemark, souvent plusieurs séances de négociations sont nécessaires entre les betteraviers et l'industrie sucrière privée.**  
Cette manière de mener des négociations, jusqu'à l'obtention de résultats satisfaisants pour les deux parties, repose sur une longue tradition dans ce pays. Sans consensus, les betteraviers ont même poussé une fois jusqu'à la résiliation de l'accord interprofessionnel. Les Danois, comme les Suisses, ont négocié une participation au bénéfice. Cette solution peut résulter sur une petite perte à court terme, mais les deux partenaires devraient y gagner à long terme.
  
- **En Angleterre la sucrerie entretient elle-même de grandes cultures.**  
Les négociations avec les betteraviers posent généralement de très grandes difficultés.
  
- **En Italie, 13 sucreries ont fermé leurs portes.**  
Dans ce pays, la politique a procédé à l'affectation des différentes sucreries. En raison de l'incertitude du marché, la production de bioéthanol n'a pas pu être envisagée comme une alternative. Les Italiens sont considérés comme les grands perdants de la réforme du marché du sucre.
  
- **En Hollande, deux sucreries appartiennent à une coopérative des producteurs de betteraves sucrières.**  
Le comité des betteraviers est en même temps le conseil d'administration des sucreries! Les Hollandais se sont spécialisés dans la pure production de sucre. Les sucreries redistribuent 50 % de leur gain aux membres de la coopérative. L'autre moitié du bénéfice est réinvesti.
  
- **La Pologne est très fortement touchée par la réforme.**  
Sur les 170 000 betteraviers au départ, seuls 40 000 ont survécu.

La rentabilité des cultures de betteraves sucrières soulève de plus en plus de vagues dans l'espace de l'Union européenne. Dans les discussions, les facteurs mis en évidence pour assurer la bonne marche des affaires à l'avenir sont les mêmes qu'en Suisse:

- ⇒ L'augmentation annuelle du rendement reste un argument de poids.
- ⇒ La rotation culturale doit être strictement respectée.
- ⇒ La situation de la circulation et l'infrastructure dans la région sont importantes.
- ⇒ Les conditions politiques cadres doivent être bien adaptées.
- ⇒ Il faut recourir à tous les moyens possibles pour réduire les coûts de production.
- ⇒ La fourchette rendement et coûts se rétrécit de plus en plus.
- ⇒ Les coûts variables par hectare montent, il faut chercher à les contenir.
- ⇒ Il y a encore un potentiel d'économie de coûts dans les structures.

Un autre thème du congrès a été réservé à la récolte des betteraves sucrières. La question posée est la suivante : Est- il préférable à l'avenir de décolleter ou simplement d'effeuiller les betteraves? Des essais sur le champ en Allemagne ont donné des résultats intéressants. Si les betteraves ne sont plus décolletées, le tonnage par hectare livré aux sucreries se verra augmenté. La conservation sera meilleure, mais la teneur en sucre diminue et les autres agents non sucrés augmentent en proportion. Cette question, encore loin d'être résolue, pose aux sucreries des défis majeurs, en Suisse aussi.

Ces quatre jours à Copenhague ont été enrichissants et nous avons échangé des expériences saisissantes avec les producteurs de betteraves sucrières des différents pays. Ces impressions fortes me font dire que les betteraviers suisses auront tout à gagner de rester membre de la CIBE.

## 2. Comptabilité d'exercice

### 2.1. Bilan au 31 décembre 2009

		2009	2008
<b>ACTIFS</b>			
Actifs circulants			
UBS (compte courant)		<b>8'379.39</b>	2'963.64
UBS (compte épargne)		<b>72'838.74</b>	49'996.35
Créances		<b>299.65</b>	0.00
Créances VST		<b>487.50</b>	440.00
Actifs transitoires		<b>17.00</b>	115.00
		<b>82'022.28</b>	53'514.99
<b>PASSIFS</b>			
Fonds étranger			
Obligations		<b>2'896.85</b>	1'778.15
Passifs transitoires		<b>0.00</b>	0.00
		<b>2'896.85</b>	1'778.15
Fonds propres			
Fortune de la Fédération au 1er janvier 09	51'736.84		
Excédent de recettes 2009	27'388.59	<b>79'125.43</b>	51'736.84
		<b>82'022.28</b>	53'514.99

## 2.2. Comptes de résultats 2009 et budget 2010

	Budget 2009	Comptes 2009	Budget 2010
<b>PRODUITS</b>			
Particip. SAF communication de base USP	5'750.00	5'755.35	5'750.00
Cotisation OVZ au CBS	148'410.00	148'410.00	151'844.00
Cotisation ABSO au CBS	191'590.00	191'590.00	188'156.00
Cotisation OVZ à la FSB	121'281.50	121'281.50	114'932.50
Cotisation ABSO à la FSB	156'568.50	156'568.50	142'417.50
Revenus divers	0.00	400.00	0.00
Rendement de capitaux	0.00	1'392.85	0.00
<b>Total Produits</b>	<b>623'600.00</b>	<b>625'398.20</b>	<b>603'100.00</b>
<b>CHARGES</b>			
Assemblée des délégués	33'000.00	29'534.45	31'000.00
Secrétariat	45'000.00	48'746.10	48'000.00
Traductions	10'000.00	6'038.86	7'000.00
Comité (séances)	17'500.00	23'660.90	23'000.00
Comité – Contacts avec des tiers	0.00	0.00	4'000.00
Travaux des membres du comité	0.00	0.00	3'000.00
Contacts à l'étranger	12'000.00	13'718.87	11'000.00
Interprofession	8'300.00	2'742.70	8'000.00
Salaires / Prestations sociales	4'000.00	4'226.20	4'226.00
Coûts d'administration / Assurances	1'000.00	0.00	1'000.00
Organes CBS	0.00	0.00	3'000.00
Commission de réception	1'300.00	1'305.30	1'300.00
<b>Total structures de la Fédération</b>	<b>132'100.00</b>	<b>129'973.38</b>	<b>144'526.00</b>
CBS	340'000.00	340'000.00	340'000.00
CIBE	28'000.00	7'338.57	15'300.00
USP	82'000.00	81'341.00	86'100.00
LID / AGIR / Presse	9'000.00	9'000.00	9'000.00
Autres affiliations	0.00	2'000.00	5'000.00
<b>Total affiliations</b>	<b>459'000.00</b>	<b>439'679.57</b>	<b>455'400.00</b>
Publicité / Communication de base	17'200.00	20'808.35	22'000.00
Coûts de production (USP)	4'100.00	1'839.95	0.00
Dépenses diverses	3'000.00	5'415.66	3'000.00
Frais bancaires	0.00	292.70	0.00
<b>Total Divers</b>	<b>24'300.00</b>	<b>28'356.66</b>	<b>25'000.00</b>
<b>Total Charges</b>	<b>615'400.00</b>	<b>598'009.61</b>	<b>624'926.00</b>
<b>Excédent de recettes / charges</b>	<b>8'200.00</b>	<b>27'388.59</b>	<b>- 21'826.00</b>

### 3. Programme d'activités 2010

- **Communication et relations publiques**

- Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués
- Finalisation et gestion du site internet
- Gestion des articles de presse pour parution en fonction de l'actualité
- Renouvellement des panneaux pour le transport des betteraves

- **Interprofession sucre**

- Accord interprofessionnel 2011
- Renforcement de la représentation de la branche du sucre (SAF et FSB)

- **Politique agricole (CH, EU, OMC)**

- Influencer sur les mesures d'accompagnement en cas d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE au travers de l'ASSAF-Suisse et de l'USP
- Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures
- Dialogue avec l'OFAG
- Participation à la Chambre d'agriculture de l'USP

- **Centre betteravier suisse**

- Sièges au sein des organes associatifs
- Sièges dans le groupe de travail 'Accompagnement des essais variétaux'
- Suivi de la réorganisation du Centre betteravier suisse

- **Travaux des commissions**

- Coordination des commissions de réception

- **Contacts européens**

- Participation au Conseil d'administration de la CIBE (AD en Roumanie)
- Participation à la Commission de réception de la CIBE (Conférence à Vienne)
- Participation à la Commission économique et affaires générales

#### 4. Comité de la FSB

Nom	Adresse	Téléphone, Fax	E-Mail
<b>Keiser Samuel, Président</b>	<b>Härkingerstrasse 7  4629 Fulenbach</b>	<b>Tél.: 062 926 29 44  Fax: 062 926 44 29  Port.: 079 731 64 25</b>	<b><a href="mailto:s.keiser@bluewin.ch">s.keiser@bluewin.ch</a></b>
<b>Chambaz mond, président</b>	<b>Ray- Vice-  Route de Bussigny 4  1121 Bremblens</b>	<b>Tél.: 021 801 88 11  Fax: 021 802 39 32  Port. : 079 623 98 11</b>	<b><a href="mailto:rchambaz@bluewin.ch">rchambaz@bluewin.ch</a></b>
<b>Rickenmann Paul, Vice-président</b>	<b>Dingenhart  8500 Frauenfeld</b>	<b>Tél.: 052 721 28 63  Fax: 052 721 28 03  Port.: 079 625 46 70</b>	<b><a href="mailto:p.rickenmann@bluewin.ch">p.rickenmann@bluewin.ch</a></b>
<b>Guyer Andres</b>	<b>Heimgarten 556</b>	<b>Tél.: 044 860 01 03</b>	<b><a href="mailto:guyer@zbv.ch">guyer@zbv.ch</a></b>





**SVZ FSB**

**8180 Bülach**

**G: 044 217 77 44**

**Denzler Urs**

**Hertlibruck**

**Tél.: 052 317 25 12**

**[urs.denzler@bluewin.ch](mailto:urs.denzler@bluewin.ch)**

**8467 Truttikon**

**Fax: 052 317 09 15**

**Port.: 079 370 82  
57**

**Köhli Beat**

**Mühlegasse 27**

**Tél.: 032 392 38 10**

**[beatkoehli@hotmail.com](mailto:beatkoehli@hotmail.com)**

**3283 Kallnach**

**Port.: 079 242 77  
48**

**Mühlebach Viktor**

**Dorfstrasse 63**

**Tél.: 056 245 52 17**

**[v.muehlebach@bluewin.ch](mailto:v.muehlebach@bluewin.ch)**

**5306 Tegerfelden**

**Fax: 056 245 00 07**

**Port.: 079 300 26  
21**



**SVZ FSB**

**Pfister Hans**

**Fräschelgasse 2**

**Tél.: 031 755 67 55**

**[hans.pfister@bluewin.ch](mailto:hans.pfister@bluewin.ch)**

**3210 Kerzers**

**Port.: 079 301 99  
36**

**Van der  
Simon**

**Veer Mörigenweg 2**

**Port.: 079 224 60  
04**

**[si-  
mon.vanderveer@vol.be.c  
h](mailto:simon.vanderveer@vol.be.c)**

**2572 Sutz-Lattrigen**